

servant à l'agriculture, si les locaux, loués séparément de la propriété foncière, sont maintenant requis pour la bonne exploitation de la ferme. Durant la guerre, un grand nombre de fermes avaient été abandonnées faute de main-d'œuvre et les habitations avaient été louées séparément comme locaux d'habitation. Cependant, le moment est venu où les propriétaires de ces fermes sont prêts à les exploiter de nouveau et il est essentiel de leur permettre de rentrer en possession des locaux d'habitation qui s'y trouvent.

Les locaux occupés par des sous-locataires sont aussi touchés par la révision des règlements concernant les évictions. Après mars 1947, un propriétaire peut rentrer en possession de locaux d'habitation si le locataire avec qui il a un bail cesse d'occuper les lieux comme domicile personnel pour une période de plus de cinq mois.

Les locaux d'habitation dans les maisons de chambre et les hôtels de villégiature sont affranchis de la réglementation des loyers maximums le 1er mars 1947. Cependant, la réglementation des loyers continue de s'appliquer à tous locaux saisonniers, tels que maisons d'été et cabines de touriste, servant de locaux d'habitation permanente.

Section 1.—Prix de gros des denrées

Les nombres-indices des prix de gros au Canada embrassent une période qui commence à la Confédération en 1867. Un déclin intermittent caractérise les 30 premières années de cet intervalle; il est suivi d'un progrès graduel pendant la période des 16 années qui précèdent la guerre de 1914. D'une moyenne de 43.6 en 1897, l'indice général des prix de gros (1926 = 100) avance sans interruption appréciable à 64.4 en juillet 1914. A la fin de la guerre, en novembre 1918, cet indice parvient à 132.8 et continue d'avancer jusqu'à la cime d'inflation de 164.3 en mai 1920. La période subséquente de déflation dure environ deux ans et, de 1922 à 1929, le niveau des prix demeure comparativement stable. Les moyennes annuelles, au cours de cet intervalle, varient d'un sommet de 102.6 en 1925 à 95.6 en 1929. Les quatre années qui suivent 1929 subissent les graves conséquences de la crise économique et les prix tombent au niveau de 1913. En février 1933, l'indice des prix de gros tombe au minimum de 63.5 avant de se remettre à la hausse. La reprise irrégulière se poursuit jusqu'en 1937, mais le niveau le plus élevé de 87.6, atteint en juillet 1937, est sensiblement au-dessous de la moyenne de 1926. L'effondrement du marché du blé en 1938 et la dépression assez générale des autres marchés font passer les prix de gros, à la veille de la guerre de 1939, à environ onze points au-dessus de ceux de 1913. L'indice de 72.3 du mois d'août 1939 représente le niveau minimum d'un déclin de deux années. Le mouvement des prix avant la déclaration de la guerre de 1939-1945 est par conséquent très différent de celui qui a précédé la guerre de 1914-1918. Le niveau relativement bas des prix en août 1939 influe probablement sur la hausse initiale plus prononcée au début des hostilités. Toutefois, le niveau des prix se stabilise en 1940 et ne révèle aucune avance brusque avant 1941. A cette époque, la vaste expansion de la production de guerre entame largement les stocks de presque toutes les denrées et, à la fin de 1941, le blé est la seule denrée importante excédant en quantité les besoins prévus. L'inauguration de la régie générale des prix en décembre 1941 suit une année où les prix de gros ont monté de 11.0 p. 100 comparativement à 3.1 p. 100 en 1940. L'efficacité de la régie est révélée du fait que le pourcentage d'augmentation des prix de gros est seulement de 3.7 et 5.7 pour les années 1942 et 1943 respectivement, tandis que l'indice de